

## Appel à candidature – Mentors bénévoles (Phase pilote)

Le projet ProFoP recrute 30 mentors bénévoles pour accompagner des jeunes résidant dans le département de l'Atacora ou de la Donga répondant aux critères ci-dessous :

<b>Critères de la cible</b>	• être un jeune en fin de formation professionnelle pour le CQP et ayant un projet d'entreprendre
	• être un jeune titulaire du CQP et ayant un projet d'entreprendre
	• être un jeune diplômé du CQP ayant déjà démarré un projet d'entrepreneuriat

### 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ProFoP (Promotion de la Formation Professionnelle), financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) avec un co-financement de l'Union Européenne, nous recherchons des professionnels expérimentés et engagés pour constituer un vivier de mentors bénévoles. Ces mentors accompagneront des jeunes répondant aux critères mentionnés plus-haut.

Le présent appel à candidature s'adresse à des femmes et hommes expérimentés.es, capables d'être mentors bénévolement. Il couvre plusieurs secteurs d'activité (agriculture et agro-alimentaire, énergies renouvelables, optique et lunetterie).

### 2. Objectifs

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un des objectifs de la composante 4 du projet ProFoP « 2. 700 apprenant(e)s (dont 1 350 (50 %) femmes) ont participé à des offres visant à développer des compétences pertinentes pour l'insertion professionnelle ».

Spécifiquement, ce programme vise à :

- soutenir le développement personnel des mentorés/mentorées en mettant l'accent sur les compétences non techniques pertinentes en entrepreneuriat ;
- faciliter aux mentorés/mentorées l'accès à des réseaux de professionnels expérimentés pouvant jouer un effet de levier dans leurs domaines d'entrepreneuriat respectifs.

### 3. Méthodologie

Un mentor est relié à 1 ou 2 mentorés sur la base d'une affinité professionnelle et/ou personnelle. L'appariement se fait librement : le mentoré contacte directement le mentor de son choix pendant la première session de formation qui réunira les deux parties. Le ProFoP facilite les rencontres via des sessions et organise la signature de *la charte d'engagement mentor-mentoré* entre les deux parties.

### 4. Principales tâches du mentor

Le rôle du mentor est d'accompagner le mentoré tout au long du parcours d'accompagnement, notamment à travers l'écoute active, le questionnement, le conseil, le partage de son expérience professionnelle et la mise en contact avec son réseau de professionnels, de façon constructive au profit du mentoré.

Entre autres,

- **Participer à la session initiale d'introduction au mentorat** : il s'agit de 02 jours de formation sur le rôle du mentor, la charte d'engagement mentor-mentoré, l'écoute active, le feedback et l'éthique, etc.
- **Participer aux rencontres collectives pendant la période d'accompagnement** : il s'agit entre autres d'ateliers de lancement, de mi-parcours et de clôture, etc. à organiser par le ProFoP.
- **Co-définir avec le jeune à mentorer son objectif ou le cap qu'il souhaite concrétiser au terme de la phase de mentorat** : l'aider à fixer des objectifs clairs et une feuille de route
- **Assurer un accompagnement régulier conformément au plan de mentorat convenu entre les deux parties** : cela correspond
  - o à planifier au moins une (1) rencontre toutes les deux semaines avec chaque mentoré (présentiel ou à distance) pendant 6 mois ; et
  - o à le mettre en œuvre cette planification.
- **Préparer en amont le contenu et l'animation avant chaque rencontre**
- **Suivre la progression du mentoré** : faire le point régulièrement durant le mentorat sur les avancées réalisées par le mentoré sur la base du cap défini et de la feuille de route.

- **Partager des ressources utiles** : mettre à disposition du mentoré des documents, des outils ou des contacts pertinents.
- **Rendre compte de l'accompagnement** : remplir un formulaire de mini rapport d'étape mensuellement à partager avec l'équipe du projet.
- **Respecter le cadre éthique, conformément à la charte établie** : confidentialité des échanges, respect des limites de la relation de mentorat, bienveillance, impartialité, et alerter l'équipe du projet en cas de difficulté.

## 5. Quels avantages y a-t-il à s'engager comme mentor ?

- Affiner vos capacités d'accompagnement, d'écoute active, de feedback, etc.
- Valoriser votre CV grâce à une attestation témoignant de votre engagement dans un programme de mentorat ainsi que des compétences prouvées.
- Accéder à une communauté de pratique de plusieurs mentors, échanger vos pratiques et participer à leur amélioration continue.
- Améliorer votre leadership et votre capacité à transmettre.
- Contribuer activement à l'insertion professionnelle des jeunes au Bénin.
- Bénéficier d'opportunités de développement personnel et professionnel à travers les activités du programme.

## 6. Profil recherché

Nous recherchons au total 30 mentors (15 pour l'Atacora et 15 pour la Donga) dans les secteurs/métiers promus par le ProFoP (cités plus haut), remplissant les critères suivants :

<b>Expérience professionnelle :</b>	5 années d'exercice continu dans un des métiers ou secteurs d'activité énoncés plus haut
<b>Compétences techniques :</b>	Maîtrise avérée de son domaine de métier (expertise métier)
<b>Compétences relationnelles :</b>	Capacité d'écoute, bienveillance, discrétion, leadership
<b>Disponibilité :</b>	Pouvoir consacrer au moins 1 heure toutes les deux semaines par mentoré, pendant 6 mois
<b>Motivation et engagement :</b>	Volonté réelle d'aider les jeunes, de transmettre ses savoirs /savoir-faire/savoir-être et de connecter le mentoré à titre bénévole à son réseau
<b>Numérique :</b>	Capacité à utiliser les outils de visioconférence, notamment dans le cadre l'accompagnement du mentoré

<b>Résidence :</b>	Être basé dans le département de l'Atacora ou de la Donga
<b>Expériences précédentes en mentorat :</b>	Est un atout (mais pas obligatoire).
<b>Intégrité et comportement éthique :</b>	Être prêt à s'engager au respect strict de la charte d'engagement mentor-mentoré durant l'accompagnement des jeunes (pas de jugement, pas d'abus de position, respect des limites de la relation de mentorat, confidentialité des échanges, attitude professionnelle, etc.)

## 7. Dépôt de Candidature

**Etes-vous intéressé par ce programme ?** Déposez donc votre dossier constitué de

- formulaire de candidature rempli
- votre curriculum vitae (CV)
- une ou des preuves de profession pouvant soutenir la candidature.

**Modalité au choix pour le dépôt de dossier**

- **soit par dépôt physique** d'une enveloppe contenant le dossier de candidature
  - à l'antenne du **ProFoP- GIZ** à Natitingou
  - ou dans un centre de formation partenaire
  - ou dans une ONG partenaire du projet ProFoP
- **soit par dépôt à travers un courriel** : Le tout en un seul fichier PDF envoyé à l'adresse mail : [caroline.yokossi@team.dorsch-impact.de](mailto:caroline.yokossi@team.dorsch-impact.de)

**Date limite : Les candidatures sont attendues au plus tard le 28 juin 2026 à 23h.**

Pour toutes informations, appelez le 01 97 26 29 00

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées !!!**